

Mise en place des activités périscolaires : nouveau guide pratique pour accompagner les élus

Il s'agit d'un « document, de près de 80 pages, visant à accompagner les élus dans la mise en place d'activités périscolaires et dans la construction de leur projet éducatif territorial (PEDT). Ce guide a été élaboré par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), en lien avec le ministère délégué à la Famille et avec l'appui du ministère de l'Education nationale ».

Pour **consulter ce Guide**, [Cliquez ici >>>](#)

Une **version très résumée** de ce guide est également accessible sur le site du ministère en [Cliquant ici >>>](#)